



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2018-028 AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

**151-151 A, rue Amireault
Lot numéro 2 364 502 (lot projeté 6 255 443) du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie le mercredi 16 janvier 2019 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de L'Épiphanie, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure #2018-028, visant à autoriser et à régulariser une marge de dégagement de 0,3 mètre plutôt que de 3 mètres pour un garage détaché résidentiel existant de plus de 65 mètres carrés, suite à la réalisation d'une opération cadastrale, sur le lot 2 364 502 (lot projeté 6 255 443) au 151-151 A, rue Amireault, dans la zone H-37.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 12^e jour de décembre 2018.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE